

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE TOMBOUCTOU  
Cercle de Tombouctou  
Commune rurale de Alafia

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE ALAFIA

**2006 - 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**juin 2006**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

- Rappel de la situation de l'insécurité Alimentaire dans la commune :

La commune rurale de Alafia est confrontée à des problèmes environnementaux qui sont entre autre :

- La dégradation des sols ;
- La perte de la biodiversité biologique ;
- L'insuffisance des eau de surfaces et des pluies ;
- L'insuffisance des moyens de production ;
- L'absence de technologie appropriée à la production alimentaire.

Ces contraintes ont pour conséquence l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la désertification, la paupérisation entraînant l'exode des bras valides de la zone aride vers les zones humides du Mali, à l'office du Niger, dans les grandes villes du Mali et au delà de nos frontières.

La commune rurale de Alafia se situe dans la bande sahelo-Saharienne dans le cercle de Tombouctou et dans la région de Tombouctou.

Ce plan s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale visant à la recherche de la Sécurité alimentaire des populations du Mali dans un contexte de décentralisation. Elle se définit comme étant le cadre géographique et institutionnelle favorisant la libéralisation des initiatives de bases, où toutes les couches socioprofessionnelles doivent participer au développement local.

Conscient de cet état de fait, il s'agit pour les populations de base de définir leurs propres difficultés et contraintes en matière de Sécurité Alimentaire.

Cet exercice vise entre autres : A améliorer les conditions d'alimentation des populations avec :

- L'aménagement des plaines et des mares,
- L'Amélioration du mode d'élevage ( l'initiation à l'embouche ) ;
- La promotion de la création d'unité de transformation et de conservation ;
- La construction d'ouvrages de retenue d'eau pour l'irrigation ;
- Le reboisement et la mise en défens des espèces protéger ;
- La vulgarisation des semences améliorées et la création de circuit d'approvisionnement avec un encadrement technique et un suivi rapproché des paysans ;
- L'introduction de la technologie pour l'amélioration des rendements de cultures céréalières ;
- La promotion de l'emploi des jeunes par la création d'atelier artisanaux ;
- La promotion de la diversification des cultures maraîchères et arbres fruitiers ;
- La promotion de l'éducation des enfants et surtout des filles en hygiène de nutrition au niveau des écoles.
- L'aménagement des verges et la création de points d'eau ;
- La réalisation définitive de la sécurité alimentaire des populations de la commune avec l'autosuffisance alimentaire et la diminution de

l'exode des jeunes afin qu'ils puissent contribuer au développement local.

## **2.2 Populations :**

La population de la commune de Alafia est composée de Sonrhaï, de tamasheq et de Bozos. Elle est estimée à 12000 habitants. La religion dominante est l'islam.

La commune enregistre l'immigration des populations venant de Tombouctou, Diré, Lafia, Mopti, Rharous pendant les périodes de récoltes. L'émigration de la population autochtone est caractérisée par le départ des bras valides pendant la période sèche dans les pays voisins notamment au Cameroun, au Congo, au Niger, et en Côte d'Ivoire.

### 2.4 Accessibilité :

La commune de Alafia est accessible en toutes saisons par la voie fluviale. Cependant en période de décrue la commune est accessible facilement par route.

### **2.5.2. Les ressources pastorales (pâturages):**

Les pâturages existent mais sont relativement pauvres; on rencontre 3 types de pâturages:

- les pâturages à végétation essentiellement aquatiques, dans les zones inondées (constitués de bourgou, souvent semés et entretenus)
- les pâturages en zones exondées (sur les dunes et dans quelques bas-fonds) constitués d'herbacées à base de graminées annuelles: *Cenchrus biflorus*, *Panicum turgidum*
- les pâturages aériens, constitués de ligneux: acacia, balanites, *Ziziphus mauritiana*, etc.

Ces pâturages connaissent ces dernières années des attaques par les criquets; ils connaissent également un certain nombre de problèmes dans leur utilisation:

- le rétrécissement de l'espace pâturable d'année en année dû à l'occupation par les cultures
- la mauvaise gestion de l'espace
- la difficile coexistence entre bétail et cultures pendant les mauvaises années
- le prélèvement abusif par les utilisateurs (les actions de l'homme)

### **2.5.3. Les terres de cultures:**

Les principales zones de cultures sont localisées dans la bande du fleuve. A côté il faut ajouter quelques plaines que les communautés tentent de transformer en rizières

Il faut noter que les productions et rendements ont diminué, comme conséquences du rétrécissement et l'appauvrissement des terres de cultures. La campagne 2004- 2005 se présente comme suit:

## **PLANIFICATION QUINQUENNALE ET ANNUELLE DE LA COMMUNE**

**(2006 - 2010)**

Il s'inscrit dans les orientations et priorités définies par les responsables communaux et membres des OSC et est basé, d'une part, sur une analyse du secteur du développement rural et de l'environnement, et, d'autre part, sur une analyse des causes de la pauvreté et de la précarité des conditions de vie et de revenus des populations en milieu rural (accès à l'eau potable, à la santé, nutrition, accès au crédit, etc.).

### **5.1. : Objectifs**

#### **5. 1.1 :Objectif global**

L'objectif global vise à accroître les revenus des populations et contribuer à une croissance Agricole basée sur la Protection de l'Environnement

#### **5.1.2. Objectifs spécifiques**

##### 5.1.2.1. Objectif spécifique 1

Améliorer la production et de la productivité agricole par l'aménagement de périmètres irrigués, et faciliter les conditions d'accès aux intrants agricoles

##### **5.1.2.1.1. Activité 1: Equipement en petits matériels d'aménagement :**

En dehors de la vulnérabilité du secteur agricole aux aléas climatiques et/ou aux crues, on peut citer, le sous équipement en matériels et équipements agricoles. En réponse à cette contrainte agricole, la programmation quinquennale prévoit l'achat de certains matériels pour les exploitants L'activité , en outre, porte sur l'achat de : Vice d'Archimède, G M P, Moulin, Décortiqueuse, Grillages, Tracteurs, Charrues, Charrettes attelées  
Indicateurs :

##### **5.1.2. 1.2. Activité 2: Aménagement des surfaces cultivables**

Comme autre activité, initié pour augmenter la production agricole, on note une extension des surfaces cultivables à travers l'aménagement PIV

##### **5.1.2. 1.3. Activité 3: Constitution de banques d'intrants pour les producteurs**

La commune reste confronté à la cherté des intrants agricoles comme facteur limitant le développement de la commune. C'est ainsi que la constitution de banque s'impose comme activité stratégique de la filière agricole, et figure en bonne place dans la planification du développement communal

### **5.1.2.2. Objectif spécifique 2**

Cet objectif vise plus spécifiquement le développement durable des systèmes agro-pastoraux et, d'une manière générale, le développement d'activités productives et/ou de protection ayant un lien avec le secteur rural. Les interventions seront orientées particulièrement sur les deux secteurs principaux de l'économie, l'agriculture prioritairement

#### **5.1.2.2.1. Activité 1: Aménagement de surfaces cultivables par la mise en place des PIV**

Il est prévu l'aménagement/mise et la mise en valeur de PIV au niveau de la vallée et/ou autour des grandes mares .Ils permettent de contribuer à l'atteinte de l'auto – suffisance alimentaire des populations et portera sur :la maîtrise de l'eau par l'utilisation des motopompes et des ouvrages de submersion

#### **5.1.2.2.2. Activité 2 Etude sur la mise en place d'ouvrage de submersion**

Des études de faisabilité technique, mais aussi à des études socio-économiques incluant les impacts et les aspects fonciers, prévues pendant le quinquennat, détermineront les conditions de mise place.

#### **5.1.2.2.3. Activité 3 : Constitution de banques d'intrants pour les producteurs**

Nombre de banques d'intrants créées

#### **5.1.2.2.4. Activité 4: Appui aux paysans en matériels et équipements et équipements agricoles**

Doter les paysans en moyens de travail pour leur permettre d'augmenter la production et la productivité. Cette activité contribuera à renforcer les capacités de production des paysans en charge du secteur.

### 5.1.2.3. Objectif spécifique 3

⇒ Améliorer la gestion des ressources pastorales de la commune par l'ensemencement des zones pastorales exondées et la régénération des bourgoutières et la productivité animale,

#### **5.1.2.3.1. Activité 1: Aménagement des pâturages**

Cette composante permettra de procéder l'ensemencement des zones pastorales exondées et la régénération des bourgoutières pour assurer la production fourragère pour les animaux pendant la saison sèche. L'activité bénéficie de l'encadrement technique des services de conservation de la nature

### **5.1.2. 3.2. Activité 2: Appui à la santé animale**

Sécuriser le cheptel par amélioration de la couverture sanitaire des animaux, la construction de parcs de vaccination

Ces parcs permettront d'opérer à la vaccination du cheptel et sera réalisés sur l'ensemble du cheptel de la commune.

### **5.1.2. 3.3. Activité 2: Amélioration de l'hydraulique pastorale:**

surcreusement de mares, puits pastoraux cette activité se justifie surtout pour les pâturages exondés. Elle vise à valoriser au mieux les pâturages existants en zone exondée

### **5.1.2. 3.4. Activité 4: Mise en place de dépôts de médicaments**

Le cheptel est exposé aux maladies ; aussi afin d'améliorer la couverture sanitaire des animaux, il a été planifié la mise en place d'un dépôt de médicaments vétérinaires

### **5.1.2. 5.2. Activité 2 : : Aménagement pastoral**

Aménagement pastoral de 100 ha . Cette action prend en compte la régénération des pâturages dans les zones inondées (bourgou) et les zones exondées (ensemencement de cram- cram et Panicum turgidum)  
coût de 5 000 000 F CFA

### **5.1.2. 5.3. Activité 3 : Plantation de protection**

Bande de brise vent de 200ha pour un coût de 2 800 000F CFA

### **5.1.2.6. Objectif spécifique 6 :**

⇒ L'objectif visé est de répondre aux besoins prioritaires des communautés rurales par l'amélioration de l'accès aux infrastructures socio-économiques de base

#### **5.1.2.6.1. Activité 1 : Creusement de puits**

L'accès des populations à l'eau potable en qualité et en quantité reste difficile dans toute la commune. Il existe par ailleurs une forte corrélation entre le niveau élevé de mortalité infanto- infantile l'accès à l'eau potable, les maladies liées à l'eau, la malnutrition et l'insalubrité.

Pour apporter une réponse positive à toutes les contraintes soulevées, il est prévu le creusement de 10 puits à grand diamètre

#### **5.1.2.7. Objectif spécifique 7**

⇒ Améliorer la gestion des ressources pastorales de la commune par l'ensemencement des zones pastorales exondées et la régénération des bourgoutières et la productivité animale,

#### **5.1.2.3.1. Activité 1: Aménagement des pâturages et des pistes**

Cette composante permettra de procéder l'ensemencement des zones pastorales exondées et la régénération des bourgoutières pour assurer la production fourragère pour les animaux pendant la saison sèche. L'activité bénéficie de l'encadrement technique des services de conservation de la nature

Il est également prévu pour renforcer l'alimentation du bétail de procéder au traitement des résidus de récolte

#### **5.1.2. 3.2. Activité 2: Appui à la santé animale**

Sécuriser le cheptel par amélioration de la couverture sanitaire des animaux, la construction de parcs de vaccination.



CADRE LOGIQUE

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de résultat	Activités	Localisation	Responsable	Partenaires	Coût estimatif (F.cfa)	Répartition des coûts par an				
							06	07	08	09	10
<b>1.Agriculture</b>											
Améliorer la production et de la productivité agricole	- Rendement/ha - Equipement introduit	Achat équipements petits matériels d'aménagement : - Vice d'Archimède - G M P - Moulin - Décortiqueuse - Grillages - Tracteurs - Charrues - Charrettes attelées	Ensemble commune	Conseil communal	Projet, ONG, Institution, Service technique, Programme	700	X	X	X	X	X
Aménager les surfaces cultivables	Nombre d'aménagements	Aménagement PIV		Conseil communal	Projet, ONG, Institution, Service technique, Programme	400	X	X			

Constituer des banques d'intrants pour les producteurs	Nombre de banques céréales Qualité de financement des campagnes agricoles	Promotion maraîchage		Conseil communal	Projet, ONG, Institution, Service technique, Programme	100	X	X	X		
		Aménagement mares		Conseil communal	Projet, ONG, Institution, Service technique, Programme	200			X	X	
		Création de magasin des intrants		Conseil communal	Projet, ONG, Institution, Service technique, Programme	20	X				
		Formation des OP		Conseil communal	Projet, ONG, Institution, Service technique, Programme	10	X	X	X	X	X

		Fertilisation organique		Conseil communal ST	Projet, ONG, Institution, Service technique, Programme	30	X	X	X	X	X
		Elimination des mauvaises herbes		Conseil communal	Projet, ONG, Institution, Service technique, Programme	10			X	X	X
<b>2. Elevage</b>											
Objectif spécifique2.1											
		Reconstitution cheptel		Conseil communal ST	ONG Etat Projet Institution Service technique	50		X			
		Revalorisation des filières bétails		Conseil communal ST	ONG Etat Projet Institution	100			X	X	

		Régénération bourgoutières		Conseil communal	ONG Etat Projet Institution	50		X			
		Acquisition d'aliment bétail		Conseil communale	ONG Etat Projet Institution	20	X				
		Promotion culture fourragère		Conseil communal	ONG Etat Projet Institution	10			X	X	
		Mise en place pharmacie vétérinaire		Conseil communal	ONG Etat Projet Institution	5à			X		
		Aménagement des aires pastorales		Conseil communal	ONG Etat Projet Institution	50			X	X	
		Suivi sanitaire		Conseil communal	ONG Etat Projet Institution	10	X	X	X	X	X
		Renforcement des éleveurs		Conseil communal	ONG Etat Projet Institution	10	X	X	X	X	X

		Construction de parcs de vaccination et marché à bétail		Conseil communal	ONG Etat Projet Institution	30	X	X	X		
<b>3. Pêche :</b>											
Objectif spécifique3.1											
		Acquisition équipement pêche		Conseil communal	ONGt Etat Projet Institution	20		X			
		Technique de conservation des produits de pêche		Etat Conseil communal	ONG Etat Projet Institution	10			X		
		Renforcement des O P pêcheurs		Etat Conseil communal	ONG Etat Projet Institution	10			X		
		Promotion étangs piscicoles		Etat Conseil communal	Etat Projet Institution	40			X		
		Empoissonnement mares		Etat Conseil communal	Etat Projet Institution	50				X	

